

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 16 mai 2014

Service instructeur
Service des Actions Educatives et de la Jeunesse

N° CP-2014-5-8-6

Service consulté

DOTATIONS AUX COLLEGES PUBLICS POUR LES EMPLOIS AIDES

Résumé : Le rapport propose de verser, aux collèges concernés, la part employeur des contrats aidés, relatifs aux fonctions d'accueil, d'entretien, d'hébergement et de restauration. Le montant total de la dépense s'élève à 60 920,66 €.

La Commission Permanente, par délibérations du 3 mars 2006 (rapport 8^{ème}/20-06) et du 19 mai 2006 (rapport 8^{ème}/40-06), a autorisé le remboursement aux collèges de la part employeur des contrats aidés pour la réalisation de tâches d'accueil, d'entretien, d'hébergement et de restauration, ainsi que le renouvellement de ces contrats par les établissements lorsque le besoin est clairement identifié.

Le rapport vous propose le versement, aux collèges figurant en annexe, de la part employeur des contrats aidés liés à des emplois de personnels TOS. Le montant total de la dépense s'élève à 60 920,66€.

Les crédits correspondants seront prélevés au chapitre 65, nature 65511, fonction 221, programme E653, code programme 26061 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LE CONSEIL GENERAL LE 16 MAI 2014

Fonctionnement des collèges

PROGRAMME 2014

Emploi aidé - part employeur

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
EMP00169	COLLEGE ALTKIRCH - LUCIEN HERR	1 764,59
EMP00170	COLLEGE BUHL - DU HUGSTEIN	2 455,47
EMP00171	COLLEGE CERNAY - RENE CASSIN	2 980,02
EMP00172	COLLEGE COLMAR - BERLIOZ	4 150,60
EMP00173	COLLEGE COLMAR - PFEFFEL	1 742,03
EMP00174	COLLEGE DANNEMARIE - JEAN MONNET	2 050,38
EMP00175	COLLEGE ENSISHEIM - VICTOR SCHOELCHER	4 013,37
EMP00176	COLLEGE FESSENHEIM - FELIX EBOUE	2 076,56
EMP00177	COLLEGE FORTSCHWIHR	4 153,12
EMP00178	COLLEGE HABSHEIM - HENRI ULRICH	2 076,56
EMP00179	COLLEGE HEGENHEIM - TROIS PAYS	1 732,11
EMP00180	COLLEGE HIRSINGUE - JEAN-PAUL DE DADELSEN	1 674,71
EMP00181	COLLEGE ILLFURTH - L'ILL	1 890,24
EMP00182	COLLEGE ILLZACH - ANNE FRANK	2 076,56
EMP00183	COLLEGE KINGERSHEIM - EMILE ZOLA	1 596,57
EMP00184	COLLEGE LUTTERBACH - NONNENBRUCH	2 421,01
EMP00185	COLLEGE MASEVAUX - ALEXANDRE GERARD	1 534,33
EMP00186	COLLEGE MULHOUSE - BEL AIR	199,25
EMP00187	COLLEGE MULHOUSE - WOLF	2 106,62
EMP00188	COLLEGE MUNSTER - FREDERIC HARTMANN	4 244,97
EMP00189	COLLEGE OTTMARSHEIM - THEODORE MONOD	2 076,56
EMP00190	COLLEGE RIXHEIM - CAPITAINE DREYFUS	2 076,56
EMP00191	COLLEGE ROUFFACH - JEAN MOULIN	3 881,47
EMP00192	COLLEGE SAINT-LOUIS - RENE SCHICKELE	1 273,98
EMP00193	COLLEGE SIERENTZ - FRANCOISE DOLTO	1 092,85
EMP00194	COLLEGE THANN - CHARLES WALCH	326,07
EMP00195	COLLEGE VILLAGE-NEUF - GERARD DE NERVAL	792,23
EMP00196	COLLEGE VOLGELSHEIM - ROBERT SCHUMAN	1 261,36
EMP00197	COLLEGE WITTENHEIM - JOLIOT-CURIE	1 200,51
Total		60 920,66